

COMPTE-RENDU
Du CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 23 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois septembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de CARNAS, se sont réunis dans la salle du foyer communal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 17 septembre 2021.

Étaient présents : Joël ROUDIL, Rolland DUBOIS, Bernard LEVY, Virginie STEFFEN, Benoît BOURGEOIS, Julie LESUEUR, Pascale DUFOUR, Frédéric LEDENT (arrivé à 19h30), Hervé LECLAIR, Anthony MEURICE,

Étaient absents excusés

Date de la convocation : 17/09/2021

Secrétaire de séance : Anthony MEURICE

ORDRE DU JOUR : 4 délibérations, questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 09/07/2021 a été approuvé à l'unanimité.

1- Délibération pour l'étude de l'enfouissement des lignes télécom

Monsieur le maire expose à l'assemblée le projet de travaux, sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'électricité de Gard (SMEG), pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

Commune : CARNAS

Projet : RD 168 Route de Saint Bauzille – Télécom- Coord .ENEDIS

N° opération : 21-TEL-68

Evaluation approximative des travaux : 60 000,00 euros HT

Coût prévisionnel des études : 468.00euros HT

Afin de permettre le SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet, d'un montant estimé à : 468.00 euros en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Vote : 9 pour.

2- Délibération pour l'étude sur l'éclairage public

Monsieur le maire expose à l'assemblée le projet de travaux, sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'électricité de Gard (SMEG), pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

Commune : CARNAS

Projet : RD 168 Route de Saint Bauzille – Eclairage Public- Coord .ENEDIS

N° opération : 21-EPC-65

Evaluation approximative des travaux : 65 000,00 euros HT

Coût prévisionnel des études : 664.00 euros HT

Afin de permettre le SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet, d'un montant estimé à : 664.00 euros en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Vote : 9 pour.

3- Délibération pour l'étude sur l'enfouissement des lignes électriques

Monsieur le maire expose à l'assemblée le projet de travaux, sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'électricité de Gard (SMEG), pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

Commune : CARNAS

Projet : RD 168 Route de Saint Bauzille – Dissimulation- Coord .ENEDIS

N° opération : 21-DIS-17

Evaluation approximative des travaux : 155 000,00 euros HT

Coût prévisionnel des études : 1714.00 euros HT

Afin de permettre le SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet, d'un montant estimé à : 1714.00 euros en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Vote : 9 pour.



4- Délibération donnant mandat au centre de gestion du Gard pour la mise en concurrence de l'assurance statutaire

Monsieur le maire rappelle l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, et que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

Considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire,

Considérant que ce contrat sera soumis au strict respect des règles applicables aux marchés publics d'assurance,

Considérant que dans le respect tant du formalisme prévu par le code des marchés publics que des dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le Centre de Gestion du Gard doit justifier d'avoir été mandaté pour engager la procédure de consultation à l'issue de laquelle les collectivités auront la faculté d'adhérer ou non au contrat qui en résultera,

Vote : 9 pour.

Questions diverses :

Point sur la rentrée scolaire

La rentrée des classes de l'Ecole de Carnas s'est bien passée, obtention de la subvention de l'Etat pour des équipements numériques.

Intervention de M. le Maire auprès de la Région concernant les transports scolaires vers le lycée de Sommière et sur la ligne Nîmes le Vigan.

Point sur les intempéries du 14 septembre 2021

Les intempéries du mardi 14 septembre ont causé des dégâts dans le village. Le toit de l'école a été endommagé et un arbre est tombé sur la route bloquant la circulation. M. le Maire a contacté immédiatement les services de gendarmerie, les pompiers ainsi que le conseil général.

Afin de garantir la sécurité des écoliers, la décision de fermer l'école le temps nécessaire à la mise en sécurité du toit s'est imposée. C'est l'entreprise de maçonnerie DI BERNARDO qui a réalisé les réparations en faisant preuve d'une grande réactivité.

Le coût des travaux s'élève à 2995.40 euros TTC. Les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école le jeudi 16 septembre.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture est en cours de traitement.

Déclaration à l'assurance pour prise en charge des travaux de toiture sur le bâtiment de l'école mairie (2995,40 euros devis Di Bernardo). Passage de l'expert vendredi 14 septembre à 11h.

Information à la population dans les boîtes aux lettres concernant le délai de déclaration auprès de leur assurance.

Discussion sur le projet d'extinction de l'éclairage public présenté par Julie Lesueur

Dans un objectif d'économie d'énergie et de transition énergétique, il est proposé d'éteindre l'éclairage public la nuit entre 1h et 5h. Une communication accompagnée d'une consultation sera engagée le 15 décembre. La période test débutera le 15 janvier pour une durée de 2 mois.

Il est également proposé d'installer des horloges astronomiques afin de moderniser la gestion de l'éclairage public pour un coût de 1641.45 euros. Et une demande de devis a été faite pour rénover l'armoire électrique au poste les Faisse.

Discussion autour du projet ABC (Atlas de biodiversité communale) présenté par Julie Lesueur

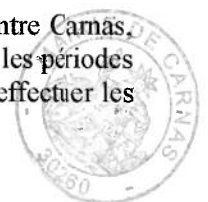
Projet qui consiste à réaliser des inventaires ainsi que d'obtenir des connaissances dans les domaines de la botanique et de la faune, cartographie, sur la totalité du territoire de la commune.

Après une réflexion collective et un tour de table aucun consensus n'ayant été trouvé, il a été décidé de ne pas y donner suite dans la forme exposée. Sur proposition du Maire, il a été décidé d'étudier la possibilité d'organiser ces prestations par des associations locales (fédération des chasseurs, écologistes de l'Euzières, syndicat du Vidourle...)

Point sur les travaux Enedis : continuation des travaux d'enfouissement de la ligne haute tension.

Une coupure d'électricité sur la commune est prévue le mardi 5 octobre de 9h à 15h.

Pour des travaux d'acheminement de la fibre optique à Brouzet-lès-Quissac une fermeture de route entre Carnas, Corconne et Brouzet les Quissac avec déviation est envisagée, cette déviation posant problème pendant les périodes scolaires, il a été proposé au Conseil Départemental par les trois Maires des communes concernées d'effectuer les travaux pendant les vacances scolaires.



Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il sera fait une demande à Wigard (organisme du Conseil Départemental réalisant le projet fibre) de déployer la fibre rue du pas.

L'ensemble du Conseil municipal souhaite le maintien de l'angélus (une requête pour sa suppression a été transmise au Conseil municipal).

Mise en place du Frigo-livre prochainement aux abords de l'école.
Mise en place de la Fontaine prochainement aux abords de l'école.

Les prochains rendez-vous :

Les enfants d'abord spectacle samedi 25 septembre.

Rencontre avec la Député Catherine Daufès-Roux le vendredi 8 octobre à 15h30.

UFOSTREET

Dans le cadre des actions Sports menées sur le territoire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol, en partenariat avec Ufolep 30, des séances de découverte des sports urbains, dédiées aux 11/17 ans seront proposées sur les « city stades » et complexes multisports. Un animateur sportif professionnel proposera des ateliers et tournois de football et de basketball, des défis (panna foot, challenge réseau sociaux...), des jeux collectifs, des parcours sportifs (cross fit, fitness...) et des ateliers à la citoyenneté (quizz, formation 1^{er} secours...) dédié aux enfants de vos communes.

Les interventions auront lieu au City Parc de Carnas (de 14h à 16h) les :

- Lundi 25 Octobre
- Mardi 26 Octobre
- Mercredi 27 Octobre
- Jeudi 28 Octobre

Ce concept est totalement GRATUIT.

Grâce à l'implication des membres de la commission patrimoine, les premières journées du patrimoine ont été une belle réussite.

Reprise des activités du foyer rural (gym du jeudi, des animations : soirée halloween, vide grenier, loto sont en cours d'élaboration.

Le Pizzaiolo a cessé son activité, il sera bientôt remplacé.

Faute de participant, le professeur de judo est contraint d'arrêter son activité sur Carnas pour l'instant.

Point sur la campagne de stérilisation des chats 10 chats stérilisés et 15 chatons placés.

Etat des lieux du Presbytère sera organisé pour réfléchir à son devenir.

Définition de l'emplacement d'un râtelier à vélo supplémentaire devant le foyer.

Discussion sur l'achat et la mise en place d'un abribus devant l'école.

Mme Virginie STEFFEN est chargée de proposer des devis pour équiper la grande salle du foyer de rideaux occultants.

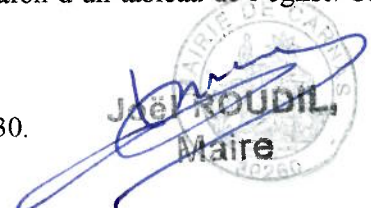
Une commission départementale (Préfecture) est prévue en octobre à propos de l'implantation d'antennes réseaux téléphoniques mobiles.

Une remise en état du radar pédagogique est prévue.

Mise à la disposition du SIRP de la petite salle du foyer avec des tables pendant la pause méridienne, l'entretien de la salle est à la charge du SIRP.

Une commission est programmée au mois de novembre concernant la restauration d'un tableau de l'église. Cette démarche facilitera la mise en place d'un dossier de restauration de l'Eglise.

Plus rien étant inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 21h30.



Jacques ROUDIL
Maire